



## Démission par email est-il juridiquement autoriséé?

-----  
Par mayochka

Bonjour,

Puis-je présenter ma démission par email?

Merci de votre retour asap....

Cdt

-----  
Par Lag0

Bonjour,

Il faut vérifier dans la convention collective applicable si une procédure particulière est obligatoire pour la démission. Mais dans tous les cas, une LRAR ou une lettre remise contre décharge est préférable à un mail. Cela permet de dater sans contestation possible le début du préavis.